

**Procès-verbal approuvé
Séance régulière du Conseil d'établissement
Le mardi 22 décembre 2022 à 19h
Bibliothèque de l'école**

<p>Étaient présents :</p> <p>Mme Isabelle Lacombe, directrice Mme Virginie Hudon-Chabot, directrice adjointe Mme Annie Masson, enseignante Mme Chantal Pâquet, service de garde Mme Josée Boudreault, parent M. Jean Francoeur, parent Mme Claudia Gagné-Fortin, parent Mme Amélie Plante, parent Mme Josal Kadri, parent (membre substitut) M. Ayoub Hentati, parent Mme Léa Morin</p>	<p>Étaient absents :</p> <p>Mme Dominique Garneau Mme Geneviève Gingras (membre substitut)</p>
--	---

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

M. Francoeur constate qu'il y a quorum et souhaite la bienvenue à tous. La rencontre est ouverte à 19h. Les présences sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

M. Francoeur passe en revue l'ordre du jour préalablement transmis par courriel. Il est proposé d'ajouter le point 3,5 concernant les activités parascolaires de l'hiver 2023 ce qui est accepté par l'assemblée.

C.E.- 2022-22-19	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.
-------------------------	--

1.3. Approbation du procès-verbal

Adopté

C.E.- 2022-22-20	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la réunion
-------------------------	--

1.4.2 Formation en ligne des membres du Conseil d'établissement et conférences offertes aux parents

Isabelle Lacombe propose que, tel que convenu à la rencontre précédente, nous écoutions les capsules de formations complémentaires de CÉ sur le projet éducatif et la consultation des élèves.

Isabelle Lacombe indique que dix-neuf parents se sont présentés à la première des trois conférences offertes par l'école (boîtes à lunch et collations).

L'école Saint-Mathieu propose un partenariat permettant aux parents d'une école d'assister aux conférences de l'autre école. Cette formule permettrait de proposer encore plus de conférences aux parents via un programme conjoint aux deux écoles. Aucun montant supplémentaire n'est requis. La proposition est reçue favorablement par les membres du CE. Il resterait à préciser les conférences offertes par St-Mathieu. Le programme de conférences serait donc :

- 1- 1ere conférence sur la nutrition : Boîtes à lunch et collations (passée)
- 2- Conférence d'Optineurones par Madame Annick Pelletier (janvier 2023)
- 3- 2e conférence sur la nutrition : Troubles alimentaires et image corporelle (avril 2023)
- 4- Conférences offertes par Saint-Mathieu

C.E.- 2022-22-21	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le partenariat avec l'école St-Mathieu.
------------------	---

1.4.4 Retour sur la visite du BI

Isabelle Lacombe indique qu'une visite de l'organisme Baccalauréat international (IB) a eu lieu les 14,15 et 16 décembre 2022. Cette visite d'évaluation, qui a lieu tous les cinq ans, s'est très bien passée. Les visiteuses ont dit avoir été charmées par l'esprit d'équipe et le dynamisme des membres du personnel en place. L'ensemble de la communauté de l'école démontre selon elles une bonne maîtrise des qualités du profil de l'apprenant et la mise en œuvre est appréciée des visiteuses qui recommandent tout de même de travailler davantage sur l'enseignement des concepts. L'ensemble des recommandations sera déposé en janvier et son contenu sera partagé à l'équipe école, afin d'assurer le bon développement de la mise en œuvre du programme primaire du Baccalauréat international à l'école Filteau.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Une intervention du public a été prévue, mais la personne ne s'est pas présentée.

3. DÉCISION ET DISCUSSION

3.1. Présentation du budget révisé de l'école

Isabelle Lacombe présente aux membres un tableau révisé des prévisions budgétaires 2022-2023 dont la version initiale avait été adoptée lors de la rencontre de septembre. Elle passe en revue les différents postes budgétaires dans lesquels des ajustements ont été apportés. Mme Lacombe explique que la majoration du salaire des enseignants induit une augmentation de 10000 dollars du budget du programme primaire du BI.

On parle des postes budgétaires de francisation et de culture à l'école qui ont un budget variable. Un petit surplus de 254\$ est observé pour ces programmes.

Un surplus est également en banque pour les activités de perfectionnement du personnel, puisque les années de pandémie ont permis d'engranger des montants inutilisés dans ces enveloppes budgétaires. Isabelle Lacombe mentionne que ces montants seront investis cette année.

Des montants ont été déposés pour la fabrique à projet et ont été déposés tardivement.

Un montant de 25000\$ a été alloué pour l'achat de babillards par le CSS, puisque les rénovations de l'été dernier ont malheureusement endommagé pratiquement tous les babillards qui étaient présents.

Isabelle Lacombe indique qu'un montant de 105 000\$ n'apparaît pas dans le budget. Il s'agit d'un montant offert dans le cadre d'un projet pilote d'aide à la classe qui sera reconduit pour l'année scolaire prochaine soit 2023-2024. Ce montant est alloué dans le cadre d'un projet de recherche et est utilisé présentement. Isabelle Lacombe mentionne par ailleurs que ce projet pilote est fort apprécié de l'équipe d'enseignants.

3.1. Présentation du budget du service de garde

Isabelle Lacombe présente les prévisions budgétaires 2022-2023 du service de garde. Elle indique qu'il s'agit d'un budget équilibré. Certaines dépenses de salaires sont à la hausse. Ceci est directement lié à la tâche de surveillance ajoutée en après-midi pour les éducatrices du service de garde. En effet, elles assurent désormais la surveillance de la récréation de l'après-midi.

3.2. Journée « porte ton pyj ! »

Levée de fond pour Opération enfants Soleil, un don volontaire des parents dans le cadre de la journée porte ton pyj le 23 février.

C.E.- 2022-22-22	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la levée de fond pour Opération enfant Soleil.
-------------------------	--

3.3. Planification de la consultation des élèves

Isabelle Lacombe propose une consultation des élèves au sujet des projets à l'école, dont l'ajout d'un programme d'anglais intensif. Il est discuté des avantages et des désavantages de l'implantation d'un tel programme. Il est considéré que les élèves de 4, 5, 6e année pourraient être consultés à ce sujet. Il est proposé par M. Francoeur que la consultation porte sur l'ensemble des intérêts des élèves plutôt que de cibler seulement la question de l'anglais intensif.

C.E.- 2022-22-23	Il est proposé et résolu unanimement de mandater le Conseil des élèves pour soumettre des sujets de consultation des élèves, en vue d'une consultation à tenir au printemps 2023.
-------------------------	--

3.5 Activités parascolaires de l'hiver 2023

Le chant pourrait être offert dans le cadre des activités parascolaires en 2023. De 2 à 6^e année, à partir de 10 élèves par groupe et à raison de 8 cours offerts dans une période d'inscription.

Une deuxième session de 4 cours d'anglais sera offerte étant donné l'intérêt pour ces cours et l'activité de capoeira sera offerte de nouveau pour les élèves de la 4^e à la 6^e année les mercredis.

L'ensemble des cours est proposé et on discute du recrutement de l'activité mini-basket. Il est nommé que l'offre vise un développement équilibré des enfants. Toujours avec l'esprit d'offrir la possibilité d'un développement équilibré, puisqu'on a fait des sciences à l'automne, on offre des arts à l'hiver. Le cours de Gardiens avertis classique sera offert de nouveau.

Il est discuté que les contraintes d'espace sont persistantes dans notre établissement et que l'offre d'activités en parascolaire en est affectée. De plus, les organismes font aussi face à une pénurie de main-d'œuvres.

C.E.- 2022-22-24	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver l'offre de parascolaire pour l'hiver 2023.
-------------------------	--

4. INFORMATION

4.1. Journée du 23 décembre

Madame Isabelle détaille l'horaire de l'activité spéciale de Noël, le 22 décembre. Isabelle Lacombe explique le déplacement d'horaire prévu et approuvé précédemment et que les enfants partent ou restent avec les enseignants selon un sondage aux parents qui a été effectué. Il n'y aura pas de service de garde ce jour-là. En effet, l'ensemble de l'équipe d'enseignants prendra en charge les enfants pour cette soirée dite de réveillon.

4.2. Information d'élaboration de la grille-matières

Isabelle Lacombe expose que, lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement, le 7 février prochain, la grille-matières 2023-2024 sera déposée pour approbation. Elle mentionne que le document, qui aura préalablement été soumis au Comité participatif des enseignantes et enseignants et en assemblée générale, doit avoir été approuvé par le Conseil au plus tard le 31 mars 2023. Isabelle Lacombe résume les différentes directives auxquelles devra se conformer la grille-matières et souligne que le Conseil d'établissement pourrait refuser la proposition soumise, mais ne pourrait lui-même y apporter de modification. Si le conseil d'établissement n'acceptait pas la grille-matière telle que proposée, celle-ci serait de nouveau soumise aux enseignants et serait retravaillée par l'équipe. Advenant qu'aucune entente n'était possible, ce serait le centre de service des Découvreurs qui trancherait.

4.3. Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue

Il est souligné par Monsieur Francoeur que la rencontre avec les visiteuses du Bi fut intéressante. Celles-ci ont fait ressortir une magnifique collaboration école-parent à Filteau. Le président était fier des propos tenus par les parents au sujet du milieu scolaire et du vécu des enfants chez-nous.

4.4. Rapport de la direction

- Absence : Isabelle Lacombe mentionne que les absences sont nombreuses dans l'école en ce moment ; maladies contagieuses chez les enfants et le personnel de l'école. Madame Isabelle remarque qu'enfants et adultes ont pris l'habitude de porter le masque de procédure lorsqu'ils ont des symptômes grippaux.
- Module de recherche, « Chante l'hiver » : Les élèves des quatre classes de 3^e année ont présenté un spectacle extérieur (parvis de l'église voisine) devant un public conquis de parents et amis. Ces élèves présenteront de nouveau leur répertoire de chants de Noël dans le cadre des activités des Fêtes aux élèves de l'école Filteau.
- Spectacle d'acrogym : Les professeurs d'éducation physique ont monté un spectacle d'acrogym. Une activité qui plaît particulièrement aux élèves de l'école.

- Retour sur les concentrations de CO₂ dans les locaux: Six locaux sont plus touchés plus que d'autres. Une alerte en temps réel est émise lorsque les concentrations de CO₂ acceptables pour la santé sont dépassées. La centrale est directement avisée. Il est mentionné que les fenêtres sont ouvertes lorsque les enfants ne sont pas là et que c'est la moyenne des concentrations quotidiennes de CO₂ qui est considérée et calculée. La bonne régie d'ouverture des fenêtres est suffisante pour garder une moyenne des concentrations adéquate.
- Séance d'information préscolaire le 15 février prochain : Compte tenu des prévisions de clientèle pour l'année scolaire prochaine, cette séance ne sera pas offerte dans l'objectif d'un recrutement, en effet nous sommes déjà complets. De fait, on ne peut loger plus de 4 groupes d'enfants au préscolaire. Le but visé est de faire connaître le programme du BI offert dans l'école, afin que les parents puissent faire un choix éclairé.
- Objets perdus : Il faut rappeler aux parents qu'il est nécessaire d'identifier les effets personnels des enfants, puisque nous notons une quantité grandissante d'objets perdus et non réclamés. Cela a toujours été le cas, mais il est noté que la problématique devient plus importante cette année.

4.5. Rapport du représentant au comité des parents

Monsieur Ayoub Hentati nous informe que qu'il a assisté à deux rencontres depuis le dernier conseil d'établissement, soit en novembre et en décembre. Le 9 novembre dernier, il mentionne qu'il y a eu une consultation sur l'immobilier, une demande afin de mettre en place un cadre de référence pour les critères d'inscriptions et une discussion au sujet de révision possible des codes vestimentaires des écoles, afin qu'ils soient non genrés. Des initiatives d'écoles en ce sens ont été citées. Lors de la rencontre du 14 décembre, le budget du comité de parents a été présenté.

Une formation sera offerte le 24 janvier en mode hybride concernant le fonctionnement d'un conseil d'établissement, ses rôles et ses responsabilités. Une formation sera également offerte au sujet des projets éducatifs le 8 février prochain, et ce toujours en mode hybride.

4.6. Rapport de la trésorière

Madame Josée Boudreault nous informe qu'il reste 308\$ au budget du conseil d'établissement et nous rappelle que ces sommes peuvent être utilisées pour des frais de garde et de déplacement le cas échéant.

4.7. Rapport de la Fondation

Il y a eu une vente de bûches de Noël et de sachets de bonbons au profit de la fondation de l'école. En tout, 186 bûches ont été vendues. Plusieurs ensembles de bonbons ont aussi été vendus pour un montant total d'environ 2200\$. Ces montants sont à mettre à jour. On a peut-être entre 2400\$ à 2500\$. Ces sommes seront investies dans des projets pour l'école. Il est à noter que d'autres fonds seront amassés via la dictée de la fondation qui aura lieu en mars prochain et la course de la fondation le 27 mai prochain. Il y a aussi une possibilité d'offrir un diner hot-dogs lors de cet événement en partenariat avec Monsieur Jean-Luc Lavoie.

La fondation de l'école fera un nouvel appel de projets au retour des Fêtes.

5. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet.

6. FERMETURE

6.1. Date de la prochaine rencontre

Isabelle Lacombe mentionne que la prochaine rencontre du Conseil d'établissement est prévue le 7 février 2023. Elle débutera à 19h00.

6.2. Levée de la réunion La réunion est levée à 21h, tous les points à l'ordre du jour ayant été couverts.

Mireille Coté
Secrétaire

M. Jean Francoeur
Président